CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 07 AVRIL 2022

Accusé de réception en préfecture
076-217604628-20220407-19_2022-DE
Date de télétransmission : 13/04/2022
Date de réception préfecture : 13/04/2022

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 07 avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, rue du baron d'Haussez, sous la présidence de Monsieur LEFRANÇOIS Xavier, Maire.

Date de convocation : 30 mars 2022

Présents :
Mmes et MM LEFRANÇOIS Xavier, DUVAL Bernard, DUVIVIER Nathalie, TROUDE Michel, DUPUIS Arlette, CLAEYS Dominique, VARLET Danielle, DUNET Alexandra, THILLARD Catherine, CAUCHETIEZ Patrice, LEFEBVRE Nathalie, ROUSSEL Jean-Marie, CONSEIL Dominique, MAUGER Nadine, TRÉLAT Philippe (à partir de 19 h 40), MEURET Laurent, CLABAUT Florence, BEREZAY Sandra, LACAILLE Joël, KIEKEN Simone.

Absents avec pouvoirs :
Mme PRUVOST Sandrine, pouvoir Mme DUVIVIER Nathalie
M. TRELAT Philippe, pouvoir Mme DUNET Alexandra (jusqu'à 19 h 40)
Mme LAMOUREUX Isabelle, pouvoir M. LEFRANÇOIS Xavier
M. GUILLERM David, pouvoir Mme DUPUIS Arlette
M. LUYAT François, pouvoir M. LACAILLE Joël

Absents excusés :
M DUPARC David, Mme LE JUEZ Raymonde

Absent non excusé :
M. DUMOUCHEL Alain

Mme DUPUIS Arlette est désignée secrétaire de séance.
Le quorum est atteint.

SERVICE FINANCES
DELIBERATION N° 19
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL

VU le code général des collectivités ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU la délibération numéro 17 du Conseil municipal du 29 mars 2021 relative au vote du budget primitif 2021 - budget principal ;

VU la délibération numéro 32 du Conseil municipal du 29 juin 2021 relative au vote de la décision modificative numéro 1 exercice 2021 - budget principal ;

VU la délibération numéro 73 du Conseil municipal du 15 décembre 2021 relative au vote de la décision modificative numéro 2 exercice 2021 - budget principal ;

VU le compte de gestion établi par le comptable public de la Trésorerie de Neufchâtel-en-Bray, au titre de l'exercice 2021 pour le budget principal ;

VU le rapport de présentation du compte administratif 2021.

Le conseil municipal, à la majorité (3 abstentions : MM et Mme LACAILLE Joël, LUYAT François, KIEKEN Simone) :

Accusé de réception en préfecture
076-217604628-20220407-19_2022-DE
Date de télétransmission : 13/04/2022
Date de réception préfecture : 13/04/2022

ARTICLE 1 : APPROUVE le compte administratif 2021 du budget principal comme suit :

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Inscriptions budgétaires totales	8 164 870,12 €	8 164 870,12 €
Réalisations de l'exercice	5 350 483,49 €	6 139 861,31 €
Résultat reporté	/	1 888 211,86 €
Transferts de résultats	/	/
Total des réalisations	5 350 483,49 €	8 028 073,17 €
Résultat disponible avant affectation	**+ 2 677 589,68 €**	

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes
Inscriptions budgétaires totales	3 451 812,98 €	3 544 419,69 €
Réalisations de l'exercice	1 256 334,13 €	768 990,44 €
Résultat reporté	92 606,71 €	/
Transferts de résultats	/	/
Total des réalisations	1 348 940,84 €	768 990,44 €
Résultat	**-579 950,40 €**	
Restes à réaliser	319 286,97 €	198 933,58 €
Résultat corrigé des restes à réaliser	**-700 303,79 €**	

Pour copie certifiée conforme
Le Maire, Xavier LEFRANÇOIS

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdit

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de son dépôt en Sous-préfecture,
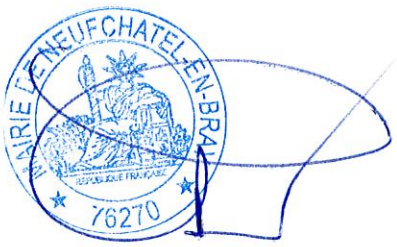
Le
Et de sa publication
Le Maire, Xavier LEFRANÇOIS